

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 18 FEVRIER 2020
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION .

A l'unanimité, le conseil municipal valide le compte de gestion 2019.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019.

BUDGET PRINCIPAL : Le CA présente un excédent de 168 615.64€ en fonctionnement et un déficit de 178 304.47€ en investissement. Le résultat global des comptes 2019 est de – 9 688.83€.

LOTISSEMENT : Il présente un déficit de 35.24€ et un excédent d'investissement de 8 373.07€, soit un excédent de 8 337.83€. Aucune écriture passée en 2019.

ASSAINISSEMENT : Il présente un excédent de fonctionnement de 6 885.22€ et un déficit d'investissement de 7 212.72€, soit un déficit total de 327.50€.

Le compte administratif 2019 pour le budget principal et les budgets annexes est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT 2019.

BUDGET PRINCIPAL :

Investissement : - 178 304.47€

Fonctionnement : + 168 615.64€

BUDGET ASSAINISSEMENT /

Investissement : - 7 212.72€

Fonctionnement : + 6 885.22€

BUDGET LOTISSEMENT :

Investissement : + 8 373.07€

Fonctionnement : - 35.24€

LOCATION DU LOGEMENT B DES LILAS.

Libéré fin octobre .

Une demande a été faite pour le 15 février 2020.

423€ de loyer et la caution = 1 mois de loyer.

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité.

MISE EN PLACE D'HORAIRE DES PERIODES DE FORTES CHALEURS PAR LES SERVICES TECHNIQUES VOIRIES/ ESPACES VERTS.

du lundi au jeudi de 6h30 à 6h15 et de 9h40 à 14h30.

le vendredi de 6h30 à 10h30.

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité.